AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : r	n°2020-01-19x-00042	Référence de la demande : n°2020-00042-031-001
--------------------------------	---------------------	--

Dénomination du projet : Ecomusée Rivière pilote

Lieu des opérations : -Département : Martinique -Commune(s) : 97211 - Rivière-Pilote.

Bénéficiaire : Collectivité territoriale de Martinique

MOTIVATION ou CONDITIONS			
Le CNPN émet un avis favorable sans réserve à cette demande d'exposition de dents de tortues marines (T.imbriquée) et d'os de lamantins dont l'origine remonte à plusieurs siècles et issus de fouilles et dont la demande émane d'une personne tout à fait fiable.			

MOTIVATION ou CONDITIONS		
Par délégation	du Conseil national de la protection de la nature	:
Nom et prénon	n du délégataire : Michel METAIS	
AVIS : Favorable [X]	Favorable sous conditions [_]	Défavorable [_]
Fait le:15 avril 2020		Signature :